

lippe le Bon, Duc de Bourgogne, fut paisible Possesseur de cette Province ; & encore l'affaire ne se termina entièrement que sous Charles le Hardi, son fils. Après quoi le Luxembourg, incorporé au Pays-Bas, présente encore divers changemens, sous Charles-Quint & ses Successeurs, tant par rapport à l'érection du Conseil, qu'aux limites de la Province, & à l'administration de la justice, ou des finances.

Voilà le plan de mon Ouvrage ; mais voilà un vaste champ à un travail pénible. Fasse le Ciel qu'il soit aussi favorablement reçu, que le désir que j'ai d'obliger la Patrie est sincère !

IV. Quelques-uns m'ont objecté, que mes premiers Tomes sembloient contenir l'Histoire de Treves, plutôt que celle de Luxembourg ; & que par-là on pourroit me reprocher des écarts. Mais cette objection ne m'a nullement embarrassé, & j'espère que mon Lecteur en approuvera les raisons, que je vais lui exposer.

Le Territoire de la Province a appartenu aux anciens Treviriens, & sa principale portion en dépend encore pour le Spirituel. Pouvois-je parler de l'établissement de la Religion, sans nommer ceux qui l'ont établie ? Et si les Evêques de Treves le sont au même-tems de Luxembourg, pourquoi seroient-ils étrangers à mon Histoire ? D'ailleurs, Treves a été la Capitale de la Province, & puisqu'une Capitale est en droit de s'attribuer ce qui se passe dans sa dépendance, pourquoi ceux de la dépendance ne pourroient-ils point parler de ce qui est arrivé dans leur Capitale ?

C'est sur ce principe que je me suis autorisé, avant que le Luxembourg fut détaché du Territoire de Treves, à raconter l'origine de cette Ville,